

4T8

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital de 4.000 euros
Siège social : 6 rue Mélanie 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 834 439 960

(ci-après la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 10 OCTOBRE 2024**

La soussignée :

Madame Manuela BRILLAT - DE RAVEL D'ESCLAPON

Née le 8 avril 1987 à STRASBOURG, de nationalité française,
Demeurant 19 rue Finkmatt - 67000 STRASBOURG,

Propriétaire de 400 parts sociales,

Ci-après l' « **Associée unique** » ;

A pris les décisions suivantes relatives à :

- Refonte des statuts de la Société,
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique **décide** de refondre les statuts de la Société dans sa globalité et **adopte** article par article, puis dans son ensemble, le texte des statuts régissant la société et dont un exemplaire demeure annexé aux présentes.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique **délègue** tous pouvoirs à la SELARL Orion – Avocats & Conseils, société d'avocats inscrite à l'Ordre des Avocats du Barreau de Strasbourg, ayant son siège 7 quai Jacques Sturm à 67000 Strasbourg, agissant par Maître Serge PAULUS, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

Madame Manuela BRILLAT-DE RAVEL D'ESCLAPON